

Paris, le 8 mars 2017

---

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Généralisation de la complémentaire santé pour les salariés : les entreprises vont plus loin que le minimum légal**

Un an après la mise en place de la généralisation de la complémentaire santé en entreprise, une étude Audirep<sup>1</sup>, réalisée à la demande de la Fédération Française de l'Assurance (FFA) et de la Mutualité Française, montre que la majorité des entreprises vont plus loin que le minimum légal dans la couverture santé de leurs salariés.

Alors que la loi prévoit une prise en charge minimale par l'employeur de la complémentaire santé de 50 %, celle-ci est de 57 % pour les PME-ETI-GE et de 59 % pour les TPE. Plus de la moitié d'entre elles ont également choisi un niveau de garanties supérieur au niveau de garanties minimal ou à celui négocié par les branches.

Par ailleurs, les entreprises proposent majoritairement la possibilité de couvrir les ayants droit des salariés. Ainsi, 52 % des TPE et 67 % des PME-ETI-GE le font de manière facultative et 18 % des TPE et 21 % des PME-ETI-GE le font automatiquement.

#### **PRESQUE TOUTES LES ENTREPRISES ONT MIS EN PLACE UNE COMPLEMENTAIRE SANTE**

99 % des PME/ETI/GE et 95 % des TPE déclarent proposer une couverture santé à leurs collaborateurs - contre respectivement 85 % et 71 % en 2015.

Parmi celles-ci, 27 % des TPE et 55 % des PME-ETI-GE indiquent être concernées par des cas de dispenses à la demande de leurs salariés.

Plus de la moitié des entreprises sont concernées par des accords de branche. Les recommandations sont plutôt suivies par les entreprises (66 % des TPE concernées, 55 % des PME/ETI/GE), même si plus leur taille augmente, plus la mise en concurrence est forte.

#### **<sup>1</sup> Méthodologie de l'étude**

L'étude Audirep, portant sur l'équipement des entreprises en complémentaire santé, a été menée par téléphone, du 19 janvier au 3 février 2017, auprès d'un échantillon total de 1 003 entreprises françaises (603 Très Petites Entreprises de 1 à 9 salariés et 400 Entreprises de 10 salariés et plus) représentatif de la structure de production de la France.

#### **Contacts presse :**

|                           |                               |
|---------------------------|-------------------------------|
| FFA                       | Mutualité Française           |
| Benoît Danton             | Constance Baudry              |
| 01 42 47 93 80            | 01 40 43 30 21                |
| 06 48 24 77 81            | 06 85 29 82 22                |
| b.danton@ffa-assurance.fr | constance.baudry@mutualite.fr |